

S.V.P. imprimer et remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner par télécopieur au 450.662.9013

Raison sociale

Nom légal _____			___ Inc. ___ Enr. ___ Ltée ___ Collectif
Adresse _____	Ville _____	Code postal _____	
Responsable aux comptes à payer _____	E-mail _____		
Téléphone _____	Télécopieur _____	En affaire depuis _____	
Vous êtes ___ Propriétaire des locaux commerciaux ___ Locataire des locaux commerciaux			Crédit souhaité _____
Fournissez-vous des # de bons de commande? ___ oui ___ non			

Référence bancaire

Nom de la banque _____	Nom du responsable du compte _____	# de votre compte _____
Adresse _____	Ville _____	Code postal _____
Téléphone: _____	Télécopieur: _____	

Officier ou propriétaires

Nom _____	Titre _____
Nom _____	Titre _____
Nom _____	Titre _____

Principaux fournisseurs

Nom _____	Téléphone _____	Télécopieur _____
Nom _____	Téléphone _____	Télécopieur _____
Nom _____	Téléphone _____	Télécopieur _____
Nom _____	Téléphone _____	Télécopieur _____

Le client convient de respecter les termes et conditions mentionnés dans la présente demande, et autorise AMBEX, ses employés officiers ou représentants, à obtenir n'importe quelle information de crédit le touchant lui-même, ses associés ou les actionnaires et la société elle-même.

Responsabilité personnelle : Lorsqu'il s'agit d'une corporation, la personne signant pour celle-ci s'engage personnellement par le fait de cette seule signature conjointement et solidairement avec cette corporation, envers le vendeur, pour toutes les obligations découlant des achats effectués suite à la présente demande d'ouverture de crédit.

Le Client convient de payer à AMBEX à titre de frais d'administration, 1.5% par mois d'intérêt (équivalent à 18% par année) sur tout compte passé dû. Les paiements effectués seront d'abord déduits sur les frais d'administration et ensuite sur le solde dû. Terme de paiement : Net 30 jours sur approbation du crédit. Le Client convient que si AMBEX accepte la présente demande, cette dernière fera partie intégrante de tout contrat ou entente pouvant intervenir entre le Client et AMBEX et liera leurs successeurs ou acheteurs. Toute poursuite judiciaire devra se tenir dans le district de Montréal, QC, selon les lois du Québec. Tous les prix sont FOB : Notre entrepôt. Toute charge de transport et frais de livraison sont la responsabilité du client.

Les parties conviennent d'un commun accord, que la détention par le vendeur d'un « fac-similé (copie fax) » du contrat de crédit dûment complété et signé par l'acheteur, constitue une preuve d'engagement irréfutable, au même titre que si le vendeur détenait la copie de contrat de crédit originale.

Signature _____	Titre _____
-----------------	-------------

Approuvé par _____	Date approbation _____	Limite accordée _____	Vendeur : _____
--------------------	------------------------	-----------------------	-----------------